



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 117261

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales intitulé « Conversions des structures hospitalières en structures médico-sociales ». Sur le champ du médicosocial, les rapporteurs suggèrent que les ARS (agence régionale de santé) évitent une trop grande centralisation et qu'elles reconnaissent à leurs délégués territoriaux des pouvoirs suffisants pour leur permettre de nouer une véritable concertation avec les conseils généraux et les opérateurs de ce secteur. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117261

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 2011, page 9529

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)